



## Nouveau plan d'économies La Direction n'a plus de limites

INFOS SOCIALES

Il est plus que jamais légitime de se demander pour quelle raison Frédéric Oudéa dispose d'une rémunération de plusieurs millions d'euros à l'année. **Pourquoi sa rémunération a augmenté de près de 25 % en 2015 puis de près de 30 % en 2016, alors qu'il inflige depuis plus de 5 ans aux salariés du groupe un blocage des salaires sans équivalent dans la profession?** En quoi son action à la tête de Société Générale depuis bientôt 10 ans a-t-elle été profitable aux salariés et à l'emploi?

**C'est peut-être pour le remercier de ne pas résister à l'avidité d'un actionariat recherchant une rentabilité totalement irréaliste.** Et pour combler le tout, il a unilatéralement tiré un trait sur sa promesse de gratification via le plan mondial d'actionariat salarié, soit disant pour protéger les salariés d'une baisse du cours. Quel bel argument qui oublie juste de préciser qu'il met aussi les salariés à l'abri d'une hausse éventuelle du cours. A moins qu'il ne croit pas du tout à une évolution favorable du cours dans un délai raisonnable.

**Est-ce en détruisant l'emploi en dehors de toute analyse économique préalable et en bafouant ses engagements en matière de dialogue social que Frédéric Oudéa espère réparer ses erreurs stratégiques et compenser ses mécomptes potentiels?**

Il aime d'ailleurs rappeler à qui veut l'entendre que tous les litiges auraient été générés avant qu'il soit Directeur général, c'est-à-dire du temps où il n'était que Directeur financier du groupe.

**La direction a parfaitement conscience que la première version de son plan d'économie visant à la destruction de 2.450 emplois et la fermeture de 400 agences n'est pas tenable au rythme annoncé** car les évolutions et les outils promis ne sont pas au rendez-vous. Les deux principales conséquences de sa mise en œuvre sont une nouvelle dégradation des conditions de travail qui met en danger plus d'un quart des salariés reconnus en sur-stress et un risque de rupture de la qualité du service rendu aux clients. Il est vrai que là encore Frédéric Oudéa est très clair : si une rupture de qualité ou de conformité intervient, ce sont les salariés qui paieront le prix fort puisqu'il a annoncé la tolérance zéro. Les licenciements pour faute largement facilités par les ordonnances de "l'ami" Macron risquent de redoubler.

**Alors comment accélérer ce plan et absorber 900 destructions supplémentaires d'emplois dans ce contexte?** La direction ne semble pas le savoir à ce jour. Elle recevra les Organisations syndicales avant la mi-décembre pour tenter d'apporter des réponses aux angoisses des salariés. **L'adaptation et l'employabilité des salariés ne sont plus sa préoccupation. Seule la voracité des marchés compte.** La direction entend là encore profiter sans vergogne de l'effet d'aubaine des ordonnances Macron qui facilitent aussi les départs collectifs.

**Plus que jamais la CFDT restera vigilante à vos côtés pour contrer les nouvelles attaques que la direction ne manquera pas de nous infliger.** Les destructions d'emplois et les fermetures d'agences prévues ne constituent, selon la direction, que le tiers des 1,1 milliards d'euros d'économies annoncées. Les autres entités de Société Générale seront très certainement impactées.

## Signature des NAO avec réserves transmises à la Direction

Face à une accumulation de mauvais coups, la direction semble finalement craindre une réaction des salariés. Alors pour faire bonne figure, et nonobstant l'entêtement idéologique de Frédéric Oudéa qui ne veut plus consentir à aucune augmentation collective pérenne, elle propose dans le cadre de la Négociation annuelle obligatoire sur les rémunérations **le versement d'un complément d'intéressement de 1000 € à chaque salarié.**

**La CFDT a obtenu qu'il soit versé à tous les salariés y compris à temps partiel ou en congé de maternité.** Conséquemment elle sera signataire de l'accord. Mais ne nous y trompons pas : ce complément d'intéressement indispensable pour beaucoup d'entre nous, n'est pas une réponse à la hauteur de nos revendications; il n'est pas pérenne et n'améliorera pas notre situation à terme, ni financièrement, ni en matière de prestations sociales. De plus, à l'heure où Société Générale multiplie les destructions d'emplois, il constitue un évitement fiscal incompatible avec le label affiché d'entreprise Responsable socialement et écologiquement.

### Recevez toute l'actualité sociale de votre entreprise et de votre entité

C'est simple et rapide, un clic suffit sur :

<https://www.cfdt-sg.fr/abonnement.html>

de votre tablette, votre smartphone, votre ordinateur personnel ou professionnel

### Abonnez-vous aux communications CFDT

C'est sans engagement, vous pourrez vous désabonner à tout moment.

Vous pouvez choisir de recevoir ces informations sur votre boîte personnelle ou professionnelle.

**Vouloir être informé est un droit !**

### 6415 salariés en Télétravail : un succès !

Le profil type est un cadre des centraux parisiens, travaillant à la Défense, avec 1 jour de télétravail positionné le vendredi.

Le déploiement se poursuit. 700 à 1500 salariés devrait avoir la possibilité d'en bénéficier en 2018. Deux nouvelles entités : Comm et Mark.

Pour le réseau, le chemin reste long. La direction est passée du NON catégorique au "peut-être".

### 1000 euros pour tous

Le Conseil d'administration le confirmera en février et les 1000 euros seront versé très probablement en juin 2018 au même titre que l'intéressement 2017.

En cas d'entrée ou de départ de l'entreprise, le supplément d'intéressement sera calculé au prorata du temps de présence

Mes droits j'y tiens, aujourd'hui j'adhère

Adhérez en ligne

[www.cfdt-sg.fr/adhesion.html](http://www.cfdt-sg.fr/adhesion.html)

Visitez notre site

<http://www.cfdt-sg.fr>